

Article 31 du Règlement

Président, les mesures annoncées dans le Budget de 1989 visent à accentuer les initiatives prises dans notre premier mandat pour maîtriser la dette et la réduire substantiellement.

Le Budget contient un programme cohérent de réduction des dépenses, conçu pour s'attaquer directement au problème de la dette et pour assurer la poursuite d'importantes initiatives qui permettront à l'économie canadienne de produire plus d'emplois, d'offrir davantage de possibilités et de hausser le niveau de vie des Canadiens.

Ces mesures budgétaires permettront qu'en 1993, le déficit ne soit plus que de 15 milliards, soit moins de la moitié de son niveau actuel.

Il était primordial que le gouvernement canadien prenne de telles mesures pour ne pas laisser un héritage empoisonné aux générations futures.

Le constat est évident: On doit commencer à payer aujourd'hui pour ne pas en souffrir demain, et en gestionnaires responsables, c'est ce que nous faisons.

Les Canadiennes et les Canadiens sont des gens responsables, et je suis convaincue qu'ils appuieront et féliciteront le gouvernement pour son courage et son réalisme, visant à assurer la prospérité future du pays et des générations à venir.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET**ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES**

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, au cours des dernières 24 heures, nous avons été témoins d'un manquement sans précédent de la part d'un ministre des Finances à ses responsabilités envers le Parlement et envers les Canadiens. Jamais une divulgation aussi complète d'un budget ne s'est produite dans l'histoire de la démocratie parlementaire. La question touche le fondement même du régime parlementaire. C'est l'intégrité du régime parlementaire qui est en jeu ici, intégrité que le ministre des Finances a pour mandat de protéger.

Le ministre ne semble pas comprendre que cette fuite peut avoir donné un avantage injuste à certains investisseurs au détriment de tous les Canadiens.

Il y a eu infraction aux règles de sécurité au ministère des Finances. Le ministre est responsable de ce ministè-

re. Comme il a prouvé au cours des dernières heures qu'il n'est pas prêt à accepter ses responsabilités, il est impératif que le premier ministre (M. Mulroney) demande, reçoive et accepte la démission du ministre des Finances (M. Wilson).

LE BUDGET**ON APPUIE LE MINISTRE DES FINANCES**

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je tiens à faire une déclaration qui est reprise en écho dans tout le pays, à savoir que notre ministre des Finances actuel (M. Wilson) est le meilleur ministre des Finances que le Canada ait jamais eu. . .

Des voix: Parfaitement.

M. Thompson: . . . depuis 50 ans.

Il a pris des décisions pénibles, difficiles, mais des décisions qui devaient être prises dans l'intérêt de tous les Canadiens. Les partis de l'opposition, pour des raisons purement partisans, exigent maintenant sa démission.

Voici un extrait d'un article qui est paru dans le journal de ce matin et je cite: «Le ministre devrait-il démissionner parce que d'autres ont enfreint la loi?» Et on ajoute: «Ce n'est pas le temps pour le ministre des Finances de démissionner.» D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens disent tous qu'ils font confiance au ministre et au gouvernement.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET**LES EXTRAITS DU BUDGET PRÉSENTÉ PAR LE MINISTRE DES FINANCES**

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): On a prétendu que les privilèges de cette Chambre avaient été violés. Je n'en doute pas.

On trouve, au commentaire 79 de la cinquième édition du Beauchesne:

La Chambre est seule maîtresse des documents en sa possession. Le public a accès à ceux déposés. . .

Le ministre des Finances (M. Wilson) a dit ce matin qu'il avait envoyé des copies de son budget au greffier, pour le Président, avant sa déclaration télévisée d'hier soir. Lorsque ces documents ont été reçus par le greffier, ils sont devenus en la possession de la Chambre, mais ils n'avaient toujours pas été déposés. J'insiste, ils n'avaient pas été déposés, mais le ministre les a rendus publics.